



OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
DES ESPACES
AGRICOLES,
NATURELS ET DE
L'ALIMENTATION

JUIN
2023

L'agriculture de la Dombes en 2020

PRÉSENTATION

Tous les dix ans, l'Opeana produit des synthèses issues du recensement agricole. En 2020, il propose une analyse des principales évolutions agricoles sur les douze Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise, définie par le périmètre de l'inter-Scot.

Ces données sont précieuses pour les partenaires de l'Opeana car elles permettent de rendre compte des évolutions de l'activité agricole sur leurs territoires et ceux de leurs voisins. Ce document présente les chiffres agricoles pour la Dombes.

Après un portrait général de 2020 cette publication présente les grandes évolutions en termes de structuration des exploitations et de population agricole avant de questionner les enjeux environnementaux et climatiques et les changements de pratiques associés (irrigation, agriculture biologique...). La dernière partie présente les productions principales du territoire et les nouvelles tendances au regard de la consommation de l'espace et du potentiel de production.

NB : La baisse du nombre d'exploitations agricoles est forte et constante dans l'ensemble du territoire étudié et de la France ; ce qui engendre une baisse systématique du nombre d'exploitations pour toutes les variables. Dans cette publication c'est donc l'évolution de la part des exploitations que l'on observe.

Ex. : si on passe de 604 exploitations en 2010 à 386 en 2020 et que l'on regarde la variable des circuits courts : on est passé de 212 à 189 exploitations pratiquant les circuits courts et ce nombre a donc diminué a priori. Mais si l'on s'intéresse à la part, on observe une augmentation : on est passé de 212 exploitations pratiquant les circuits courts en 2010 sur 604 au total (soit $212 / 604 = 35\%$ des exploitations) à 189 sur 386 en 2020 (soit 49%) soit une évolution de +40% de la part des exploitations en circuits courts.

Un coup d'oeil sur l'agriculture de la Dombes en 2020	2
Quelles sont les grandes évolutions économiques de l'agriculture de la Dombes ?	4
Comment l'agriculture de la Dombes fait-elle face aux enjeux environnementaux et sociétaux ?	6
Quelles sont les grandes productions agricoles qui structurent la Dombes ? Et quelles sont les nouvelles tendances ?	8
Conclusion	9
Lexique	11

Un coup d'oeil sur l'agriculture de la Dombes en 2020

Source :

Recensement général agricole (RGA)



445 exploitations

d'une surface agricole moyenne de **78 ha par exploitation**

48 ha



9%

des exploitations ont un avenir agricole incertain

8%



1 242 personnes

soit 3 813 ETP dont **39%** de salariés

33%



13%

des exploitations sous labels de qualité dont **6%** en AB

39%
dont 13% en AB



574 chefs d'exploitations

dont **22%** de femmes

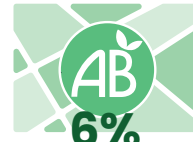
22%



75 336 k€

de PBS générée par les exploitations soit **169 k€/exploitation**

113 k€



6%

de SAU en agriculture biologique

10%



16%

en circuit court dont 15% par la vente directe

35%
dont 24% en direct



58%

d'exploitations individuelles

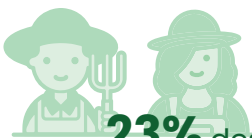
67%



25%

des exploitations avec une activité de diversification (atelier de transformation, agritourisme...)

16%



23% des exploitants ont plus de 60 ans

17%



4%

de surfaces irriguées

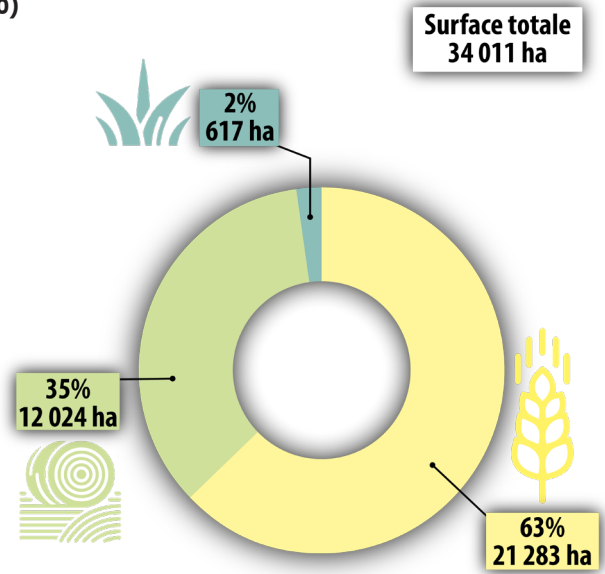
10%

Note :

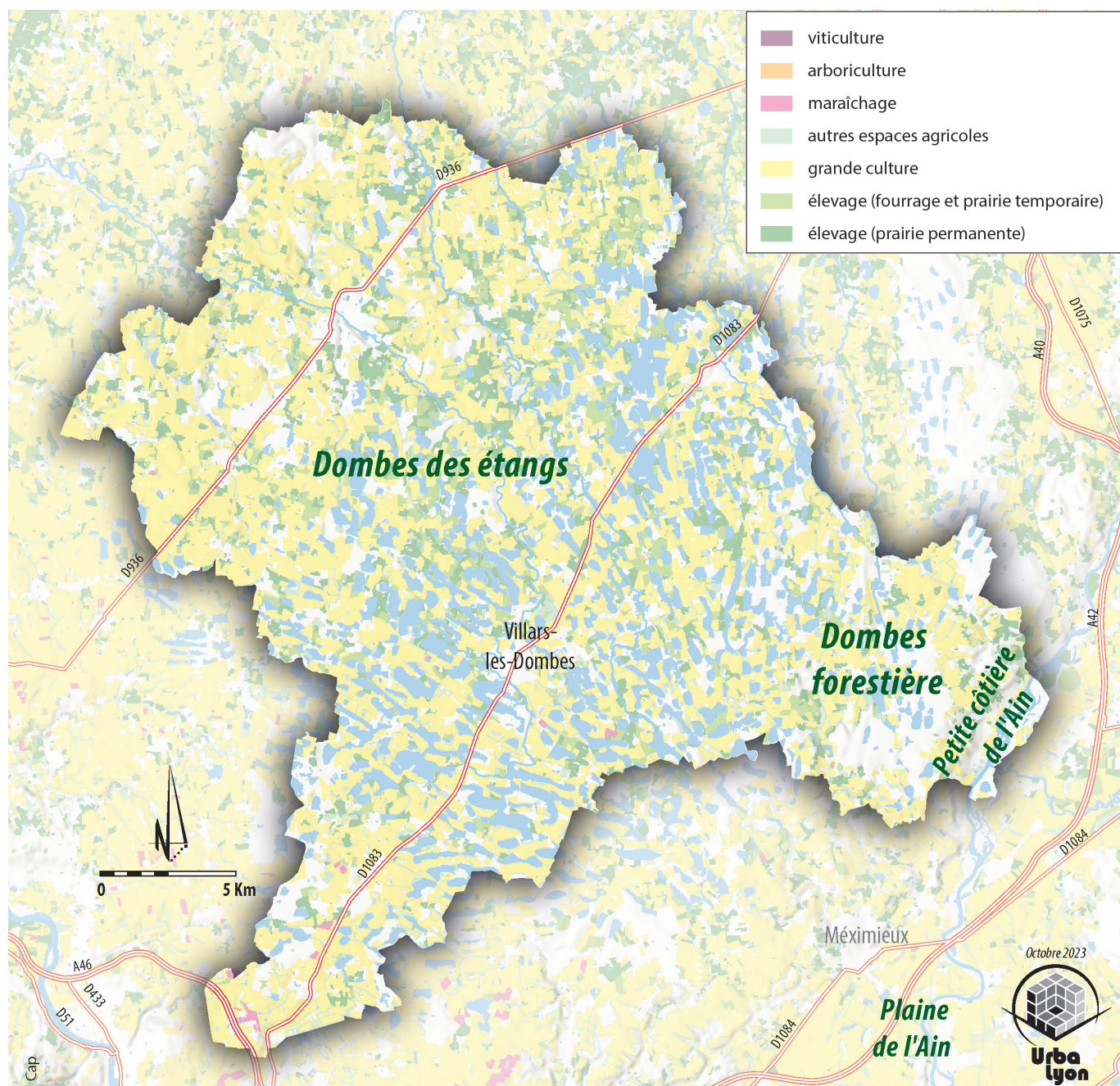
A titre comparatif, les chiffres sur la carte à fond vert sont ceux de l'inter-Scot.
* : L'ensemble des acronymes ainsi que le vocabulaire spécifique sont définis dans le lexique en fin de publication.

Répartition des surfaces agricoles selon le type de cultures (RGA 2020)

- grandes cultures
- autres cultures industrielles
- maraîchage
- prairies et fourrages
- vignes
- vergers
- autres cultures



Territoire du Scot de la Dombes



source : RPG 2019



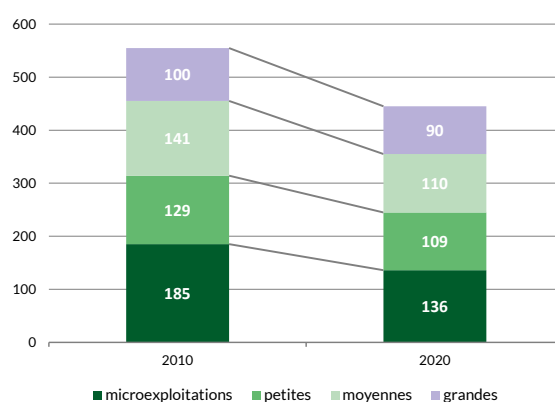
Quelles sont les grandes évolutions économiques de l'agriculture de la Dombes ?

(2010-2020 et 1970-2020)

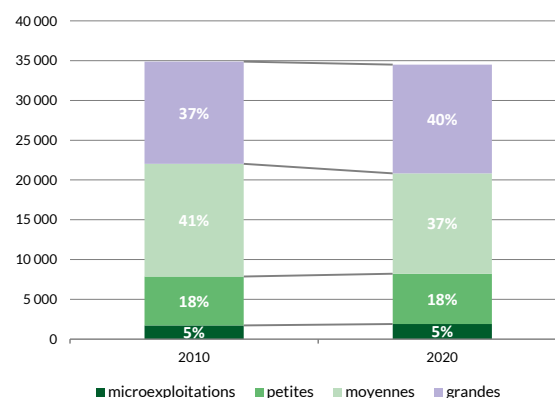
Une diminution du nombre d'exploitations qui profite à une plus grande diversité d'exploitations

- Avec une exploitation sur cinq qui disparaît entre 2010 et 2020, la Dombes est un peu moins touchée par le recul agricole que l'inter-Scot pris dans son ensemble, qui a perdu une exploitation sur quatre.
- La SAU de la Dombes est relativement stable, avec une perte de 390 hectares.
- La concentration des exploitations au profit des grandes exploitations est moins marquée que sur l'inter-Scot (+12% contre +45%).
- La part de micro- et petites exploitations est stable, alors qu'elle a diminué dans l'inter-Scot.

Nombre d'exploitations



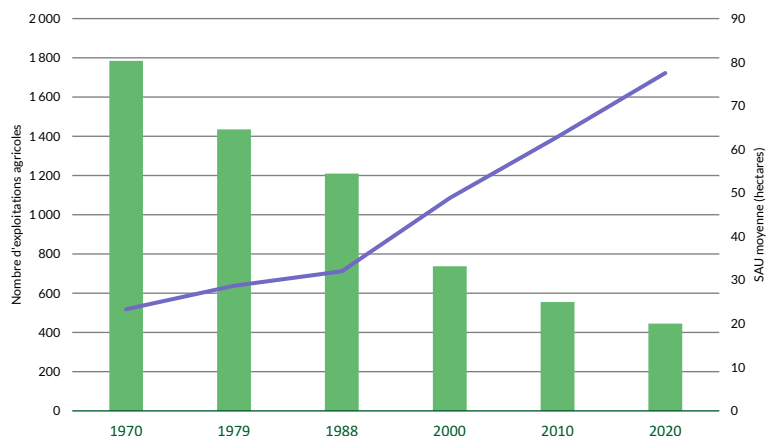
SAU



La concentration des exploitations est forte

- Cette évolution de l'agriculture depuis 1970 s'explique par l'agrandissement des tailles d'exploitations, passant de 23 à 78 ha en 50 ans.
- Le nombre d'exploitation a reculé plus rapidement dans les années 2000 (-39%) et plus fortement que sur l'inter-Scot (-33%). Depuis la diminution a ralenti et est moins importante que sur l'inter-Scot.

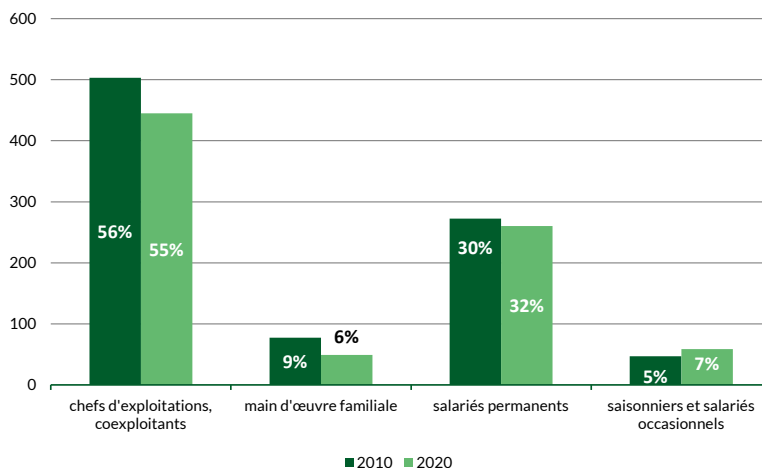
Évolution du nombre d'exploitations et de la surface agricole moyenne de 1970 à 2020



Une main d'œuvre en baisse et le salariat qui progresse

- Depuis 2010, la main-d'œuvre totale est en baisse, tant en effectifs (-30 %) qu'en ETP (-10 %).
- La part de travail réalisée par les chefs et cheffes d'exploitation est stable, même si leurs effectifs diminuent.
- La main d'œuvre familiale, déjà assez faible en 2010, a diminué
- Les salariés permanents ont vu leur part de travail légèrement augmenter, pour atteindre environ un tiers des ETP.
- Les salariés occupent 39% des ETP en 2020.

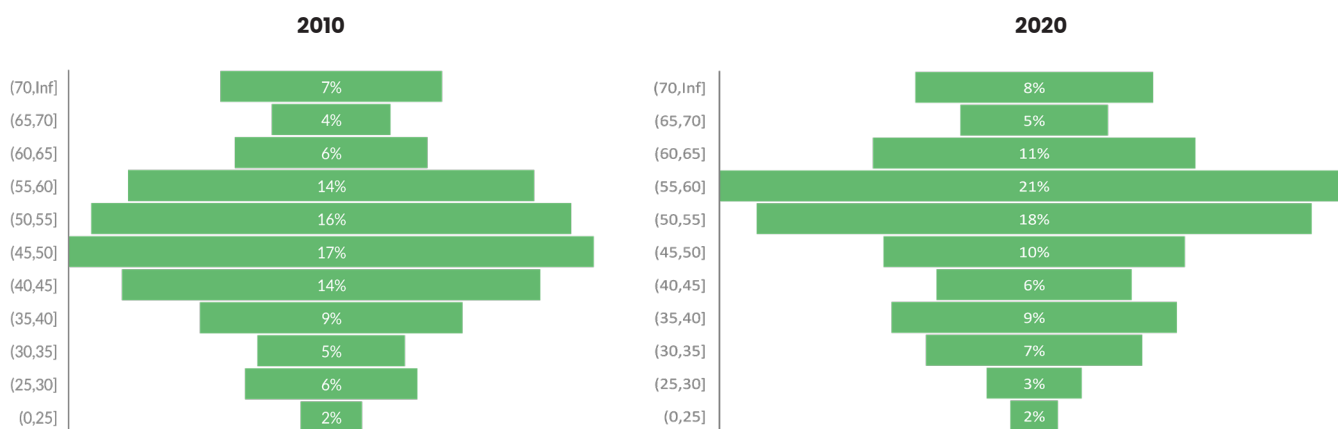
Évolution de la main d'œuvre de 2010 à 2020 en équivalent temps plein



Une population agricole vieillissante et avec moins de femmes que dans l'inter-Scot

- En 2020, 62% des chefs et cheffes d'exploitation ont «plus de 50 ans», ils n'étaient que 47% en 2010.
- La part des «40 ans et moins» est stable entre 2010 et 2020, avec un peu plus d'un exploitant sur cinq.
- En 2020, il y a près de 40% des agriculteurs qui ont entre «50 et 60 ans» alors qu'ils étaient un tiers en 2010.
- La part de femmes à la tête des exploitations agricoles a diminué passant de 24% à 22% des exploitants, rejoignant la valeur moyenne de l'inter-Scot (22%).

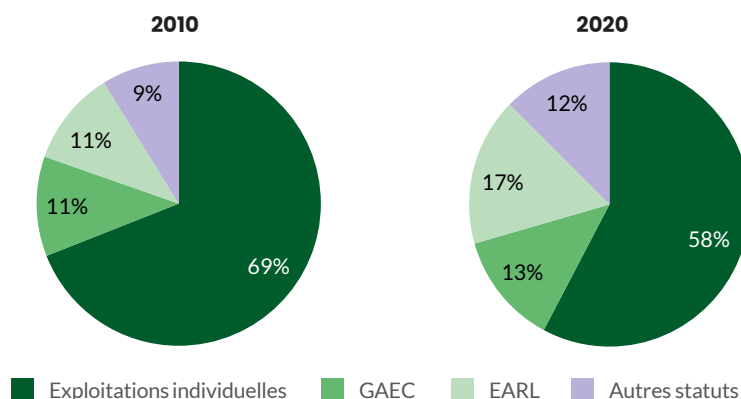
Pyramides des âges



Une appétence pour les statuts collectifs

- Entre 2010 et 2020, les exploitations individuelles sont restées majoritaires mais elles ont diminué au profit des formes collectives notamment des EARL et des autres statuts. Ces statuts permettent d'améliorer les conditions de travail en partageant les rythmes entre plusieurs associés.
- Le pourcentage d'exploitations individuelles est le plus faible de l'inter-Scot (67%).

Statuts des exploitations



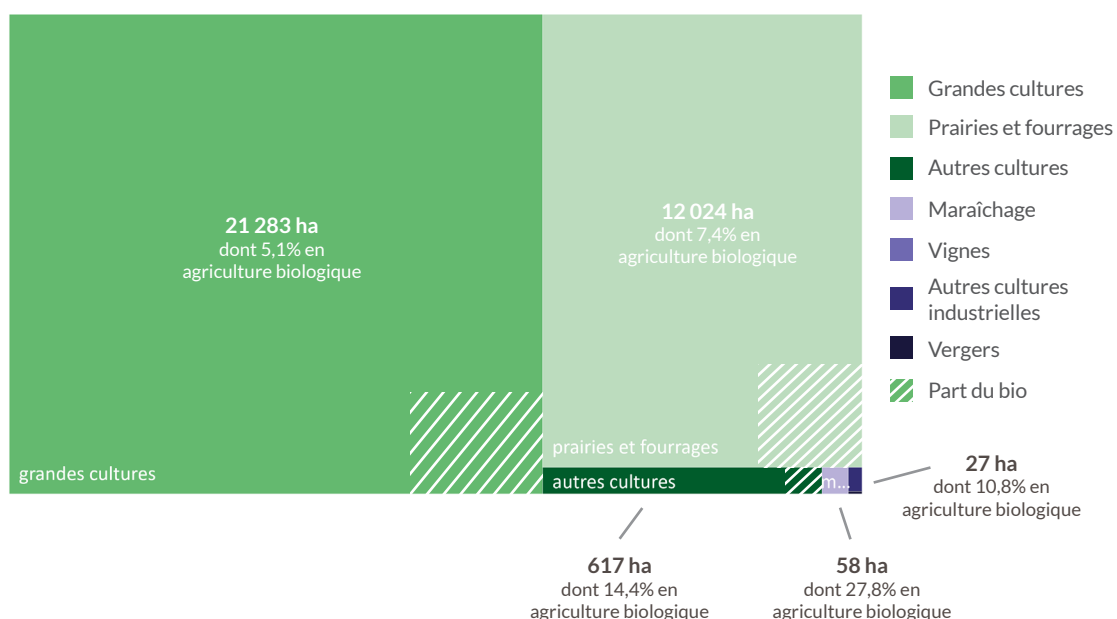


Comment l'agriculture de la Dombes fait-elle face aux enjeux environnementaux et sociétaux ?

Une très faible part de surface en agriculture biologique

- 5,9% de la SAU de la Dombes est en AB, alors que cette proportion s'élève à 10,4% dans l'inter-Scot
- 55% des surfaces bio du territoire sont des grandes cultures, soit 1 091 hectares.
- 6,1% des grandes cultures sont en AB.
- Les prairies et fourrages suivent, avec 44% de la SAU totale en AB, soit 888 hectares.
- 7,4% des prairies et fourrages sont en AB.
- Seul le maraîchage présente un taux d'AB important, avec 28% de ses surfaces, plus élevé que sur l'inter-Scot dont 18% ; cela représente toutefois seulement 16 hectares dans la Dombes.

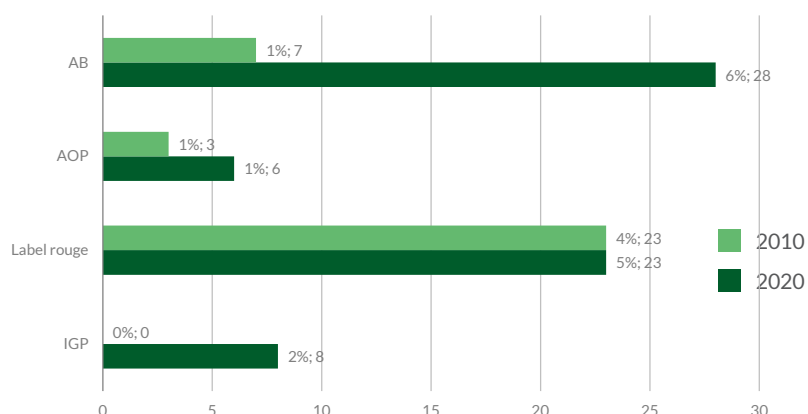
Part de surface en agriculture biologique



Des labels de qualité peu présents malgré une augmentation du bio

- L'ensemble des labels a augmenté dans le territoire excepté pour le Label rouge qui est stable.
- La labellisation ne concerne toutefois toujours qu'une part confidentielle des exploitations.
- L'agriculture biologique très peu présente en 2010, a augmenté de 400% passant de 7 à 28 exploitations labellisées mais cela reste encore faible par rapport au reste de l'inter-Scot, où 13% des exploitations sont labellisées.
- Les AOP (+150%) et les IGP (de 0 à 8 exploitations labellisées) connaissent une forte progression sur la dernière décennie, mais concerne peu d'exploitations.

Part des exploitations bénéficiant d'un label de qualité



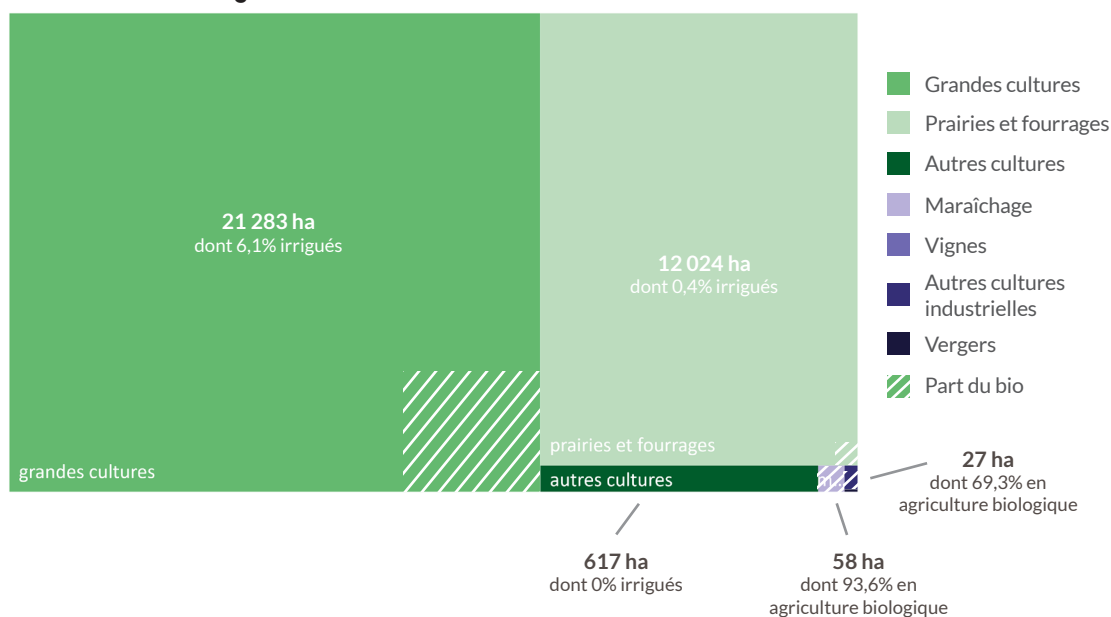
Une irrigation marginale

- Avec 1 425 hectares et 4% de la SAU du territoire, la part de SAU irriguée totale est moins importante dans la Dombes qu'à l'échelle de l'inter-Scot, où elle atteint 10% de la SAU totale.
- 92% de l'irrigation concerne les grandes cultures, soit une SAU de 1 304 hectares.
- 6% des grandes cultures sont irriguées.
- Entre 2010 et 2020, 38 nouveaux hectares de maraichage ont été irrigués, soit une

progression de +230% en part de la SAU irriguée totale.

- La quasi-totalité des surfaces maraichères bénéficient d'irrigation, 94% de la SAU : cela ne représente que 55 hectares, soit 6% de la SAU irriguée.

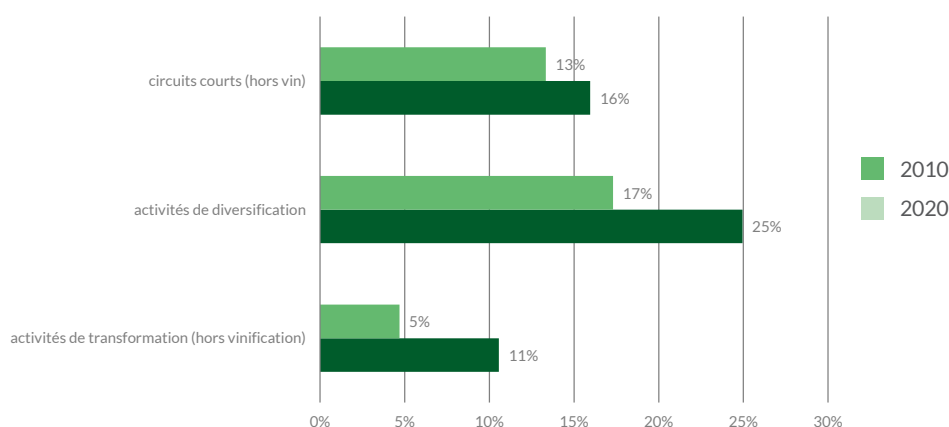
Part des surfaces irriguées en 2020



L'ensemble des activités de diversification augmente dans la dernière décennie mais reste peu développées

- La part des exploitations engagées dans les circuits courts est bien plus faible que dans l'inter-Scot (16% contre 35%) et ne connaît pas d'évolution significative sur les dix dernières années.
- Les activités de diversification sont moins importantes que dans l'inter-Scot (11% contre 15%).
- Les activités de diversification ont néanmoins progressé de 44% en part notamment par le développement du travail à façon (+66% en part).
- Les activités de transformation via les ateliers de découpe de viande et de fruits et légumes se sont développés pour atteindre 11% des exploitations (15% sur l'inter-Scot).

Part des exploitations concernées par des activités de diversification, de transformation et de circuits courts



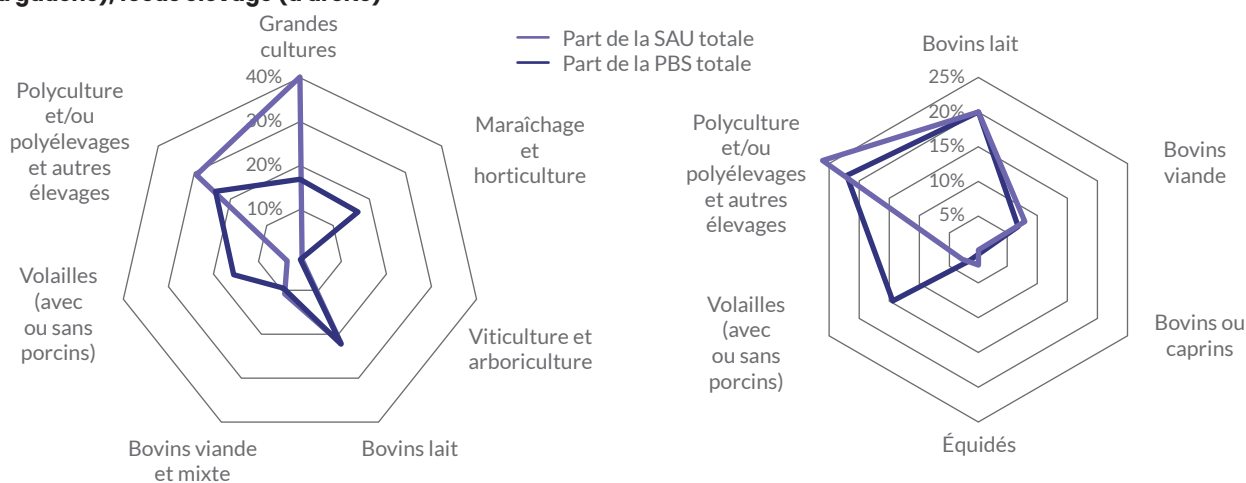


Quelles sont les grandes productions agricoles qui structurent la Dombes ? Et quelles sont les nouvelles tendances ?

Un territoire de grandes cultures et de polyculture-élevage

- La spécialisation en grandes cultures est la plus représentée sur le territoire, avec 46% des exploitations, 39% de la SAU.
- La polyculture-élevage arrive en seconde place, avec 26% des exploitations et 29% de la SAU
- Les élevages bovins laitiers sont en troisième position, avec 11% des exploitations et 20% de la SAU.
- Toutefois, en termes de PBS, la polyculture-élevage est la plus forte contributrice, avec 24% du PBS Dombes.
- Les élevages bovins laitiers contribuent à 20% de la PBS, et les grandes cultures à 18%.
- Le maraîchage n'occupe que 1% de la SAU et ne représente que 2% des exploitations (soit 10 fermes), mais il contribue à 16% de la PBS dombiste.
- Les élevages volaillers contribuent à 15% de la PBS totale de la Dombes.

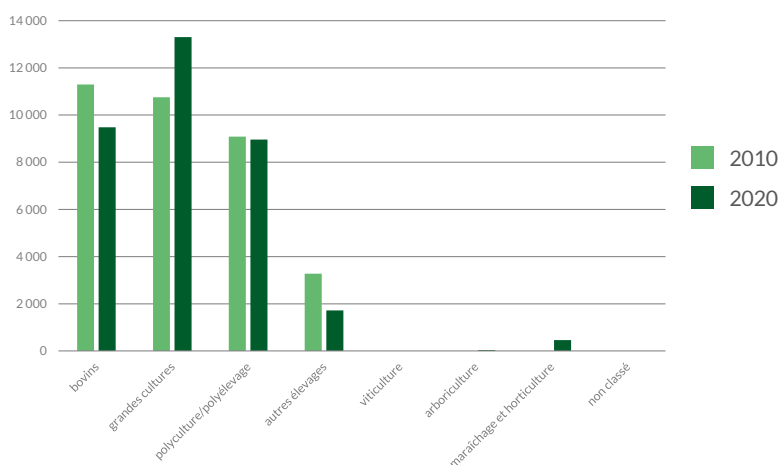
Part de SAU et PBS des principales orientations technico-économiques des exploitations (OTEX) (à gauche), focus élevage (à droite)



Les productions majoritaires continuent de progresser

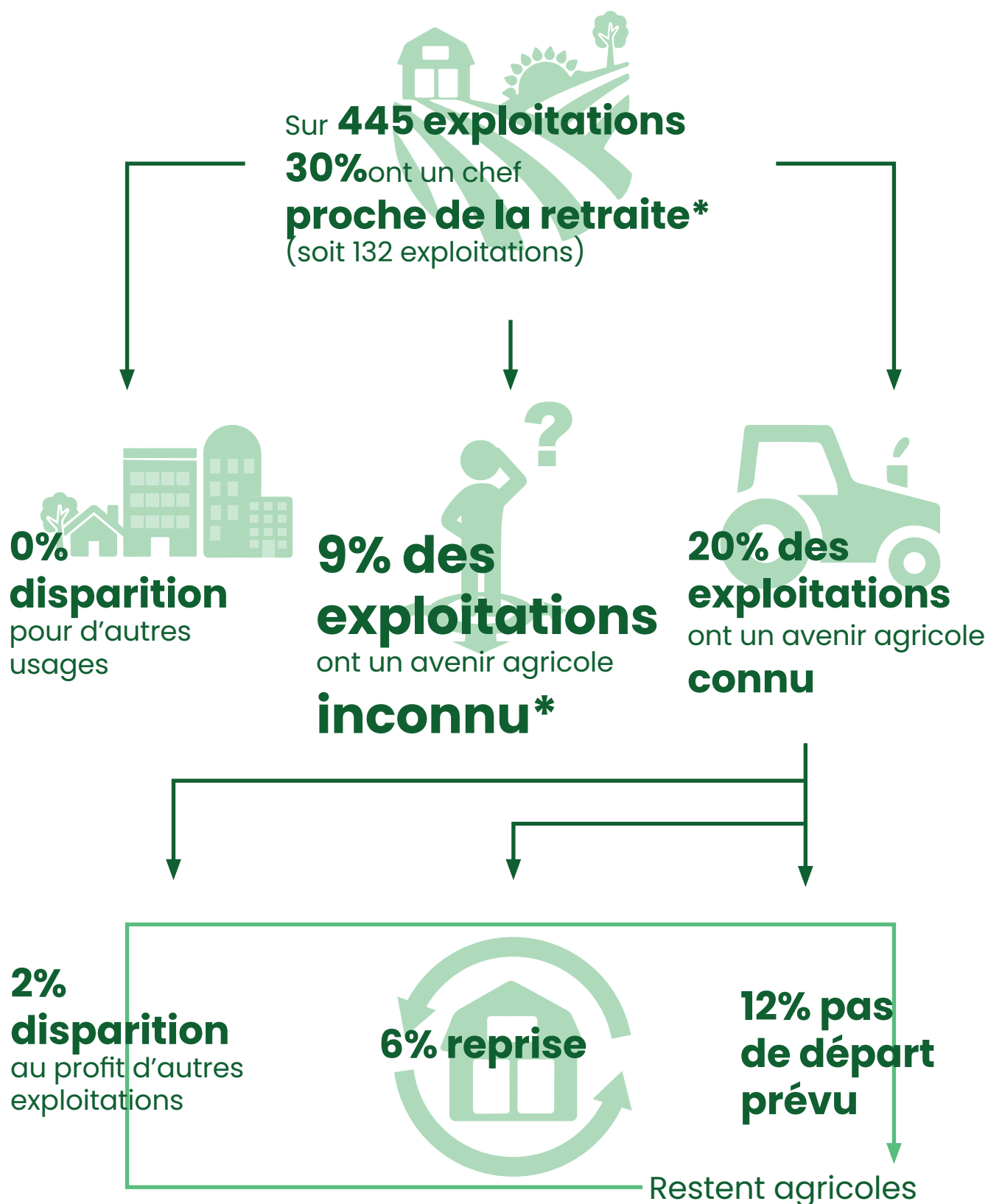
- Entre 2010 et 2020, la surface de grandes cultures augmente de 24% et le nombre d'exploitations reste stable ce qui confirme leur agrandissement.
- La SAU des élevages bovins diminue de 16% et le nombre d'exploitations de 33% essentiellement dû aux bovins mixtes et lait.
- Les élevages bovins allaitants échappent à cette tendance avec une SAU stable et un nombre d'exploitations qui augmente légèrement.
- Enfin, les exploitations en polyculture élevage s'agrandissent avec une SAU stable et 21% d'exploitations en moins.

Répartition des OTEX en surfaces en 2010-2020





Conclusion



* proche de la retraite : exploitation dirigée par au moins un exploitant qui a dépassé 60 ans.

* avenir agricole inconnu : les chefs d'exploitation déclarent ne pas savoir ce que va devenir leur exploitation dans les trois prochaines années.



L'agriculture de la Dombes est fortement structurée par les grandes cultures, la polyculture-élevage et l'élevage bovin laitier. Il en résulte que les exploitations sont en moyenne plus grandes que dans l'aire métropolitaine lyonnaise. D'ailleurs, les élevages dégagent une production brute standard relativement importante, y compris les élevages volaillers.

Toutefois, la Dombes est aussi marquée par un risque de non-renouvellement générationnel plus fort qu'ailleurs dans l'aire métropolitaine. Ce risque est d'abord lié au vieillissement de la population agricole : seuls 37% des chefs et cheffes d'exploitation ont moins de 50 ans en 2020, contre 53% en 2010.

La structuration de l'agriculture domboise autour de l'élevage constitue aussi une menace pour le renouvellement agricole : les jeunes générations d'agriculteurs et agricultrices aspirent, comme leurs parents avant eux, à un mode de vie moins contraignant. Or, l'élevage entraîne beaucoup de travail d'astreinte, tous les jours de la semaine et toute l'année, constituant un obstacle à l'atteinte de ce modèle moderne.

Aussi, le principal enjeu pour l'agriculture de la Dombes sera sans doute de maintenir son niveau d'activité, sans que cela n'engendre un agrandissement démesuré des exploitations déjà les plus grandes. Cela passera alors par le maintien des exploitations petites et moyennes, en valorisant le reprise telles quelles.

Cependant, la difficulté du métier d'éleveur, notamment mis en regard des difficultés économiques que traverse l'élevage, reste un obstacle de poids à ce maintien des exploitations de tailles plus modestes.

Retrouvez les publications des chiffres par territoire issus du recensement agricole 2010 sur le site d'UrbaLyon :

Les chiffres clés de l'agriculture et des espaces agricoles des Scot agglomération lyonnaise, Beaujolais, Ouest Lyonnais, Monts du Lyonnais ainsi que douze plaquettes sur les Communautés de Communes et Pays.





Lexique

AOP

AOP-AOC : l'appellation d'origine protégée (AOP), signe européen, désigne un produit dont les principales étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique. L'appellation d'origine contrôlée (AOC), signe national constitue une étape vers l'AOP. La notion de terroir, système d'interactions entre un milieu physique et biologique et un ensemble de facteurs humains fonde le concept des appellations d'origine. *Source : Agreste*

Autres cultures industrielles

Ce poste comprend notamment les bourgeons de cassis, les cultures tinctoriales (betterave rouge pour la fabrication de colorants), le sorgho à balai, le seigle récolté en vert pour la vannerie, la cardère à foulon, le topinambour pour la distillerie. *Source : Agreste*

EARL

Exploitation agricole à responsabilité limitée. Forme de société civile spécifique à l'agriculture, régie par le code rural. La société unipersonnelle ou entre époux est admise, la participation de tous les associés aux travaux n'est pas obligatoire. En revanche, les associés ne bénéficient pas de la transparence juridique. La responsabilité financière des associés est limitée. *Source : Agreste*

ETP

Equivalent-temps-plein. Un ETP correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière (un ETP = au moins 1 600 heures travaillées sur l'année). *Source : Agreste*

Exploitation individuelle

L'activité agricole est exercée par un exploitant seul ou avec les membres de sa famille. Ces derniers peuvent avoir le statut de co-exploitant, de conjoint collaborateur, d'aide familial, d'associé d'exploitation ou bien de salarié. Dans l'entreprise individuelle, les biens personnels de l'exploitant ne sont pas distincts des biens professionnels. L'exploitant est responsable des dettes de son entreprise sur l'ensemble de son patrimoine. *Source : Chambre d'Agriculture PACA*

GAEC

Groupement agricole d'exploitation en commun. Forme de société spécifique à l'agriculture, régie par le code rural, le Gaec se caractérise par la participation de tous les associés aux travaux, une responsabilité financière limitée et le principe de transparence : les associés conservent sur le plan économique, social et fiscal leur statut de chef d'exploitation. *Source : Agreste*

IGP

L'indication géographique protégée (IGP), signe européen, distingue un produit dont toutes les phases d'élaboration ne sont pas nécessairement issues de la zone géographique éponyme mais qui bénéficie d'un lien à un territoire et d'une notoriété. *Source : Agreste*

OTEX

Orientation technico-économique des exploitations : classification européenne des exploitations selon leur production principale ; lorsque la Production Brute Standard (PBS) dépasse deux-tiers du total. *Source : Agreste*

PBS

Production Brute Standard par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS. *Source : Agreste*

Salariés permanents/occasionnels

Les personnes employées sont distinguées selon qu'elles ont été présentes plus de 8 mois sur l'exploitation ou moins. Dans le premier cas, elles sont considérées comme y travaillant de façon permanente, et dans le second comme des employés saisonniers ou occasionnels. *Source : Agreste*

SAU

Surface Agricole Utilisée. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes. *Source : Agreste*



Directeur de publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Bertille Joli** - b.joli@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme